

Fiche de formation : Intercom RIEDEL Artist & Boléro

Description

Ce module de formation concerne les solutions intercom Riedel : Système intercom matriciel Artist, Système intercom DECT Bolero intégré / Stand alone.

Objectifs de la formation

- Maîtriser le logiciel Director pour piloter le système Artist
- Maîtriser les pré requis réseau AT pour déployer un système intercom Riedel en AES67
- Connaitre les différents mode de déploiement de la solution Bolero autonome (stand alone) et Intégré Artist
- Appréhender les différents outils mis à disposition pour contrôler le bon fonctionnement d'un système Riedel Artist
- Appréhender les différentes approches disponible au sein des solutions d'intercom Riedel pour répondre aux besoins
- des différents corps de métier présent sur un évènement et utilisant de l'intercom pour effectuer leurs tâches.

Modalité d'accès

Sessions organisées à la demande en fonction des besoins du commanditaire . Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse formation@lesgensduson.com

Lieu de la formation

Société Fréquence – LGDS – Bat 141 – 2 rue des contrôleurs 93210 La Plaine St Denis.(Métro Front Populaire)
Horaires : 9h30-12h30 / 14h-17

Le stage est accessible pour les personnes en situation de handicap. Prendre contact par mail formation@lesgensduson.com afin d'adapter la formation en coordination avec les partenaires AGEFIPH

Formateur

Le formateur retenu par LGDS est un ingénieur du son Live connaissant très bien les tenants et aboutissants de l'exploitation de ce type de consoles dans les secteurs audiovisuel et Live.

Méthode pédagogique

La pédagogie favorise essentiellement la pratique au travers de cas concrets rencontrés en exploitation
Les supports pédagogiques s'appuient sur la documentation officielle mis à disposition sur l'extranet.

Pré-requis

Avoir une maitrise de la chaine audio analogique et numérique. Evaluation de pré-formation.

Différentes mise en situation pratique. Exercices techniques à réaliser à l'aide d'un cahier des charges

Sanction de fin de formation

En application de l'article L. 6353-1 du Code du travail une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise au stagiaire à l'issue de la formation. La formation n'est ni diplômante ni alternante. Les prestations dispensées ne comprennent pas de période de formation en entreprise.

